Identification de la masse d'eau

Mise à jour: Août 2019

Code ME		Longueur en km (si masse d'eau cours d'eau)			
FRB2R46	SAMBRE				93,0
SAGE					
Autorités GEMAPI			Cycle DCE	1	

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la morphologie de la masse d'eau :

Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
Cours d'eau navigués	Canal à vocation plus touristique et d'intérêt local qui peut être transféré aux collectivités territoriales	AEAP

Commentaires : Le potentiel écologique de la masse d'eau est moyen et son état chimique est mauvais en 2017.

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Poursuite du processus de désignation MEFM

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses	Altérations liées à l'usage
Navigation de plaisance			6 haltes fluviales sont présentes : à Boussois, Catillon, Jeumont, Landrecies, Maubeuge et Pont-sur-Sambre. Elles disposent au total de 57 postes d'amarrage. La masse d'eau compte	
Activités principales	Pêche en eau douce		également 12 écluses dont celles de Marpent, Berlaimont et Bois l'Abbaye qui ont respectivement enregistré une fréquentation de 143 bateaux soit 300 passagers, 204 bateaux soit 866 passagers et 4 bateaux pour 8 passagers.	

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
	Elle contient la RNR263 : Pantegnies (FR9300138), la SIC : Forêts de Mormal et de Bois
	l'Evêque, Bois de la Lanière et Plaine alluviale de la Sambre (FR3100509), les ZNIEFF de
	type I : Bois de Branleux (310009341), Vallée de l'Escrière entre Recquignies et Colleret
	(310013362), Prairies humides du Boussois (310014129), Prairies humides de Rousies
	(310014130), Bois de la Haute Lanière, bois Hoyaux et bois du Fay (310013363), Prairies
La masse d'eau est classée en catégorie piscicole intermédiaire	humides d'Aymeries (310014127), Forêt domaniale de Mormal et ses lisières (310007223),
et en liste 1.	Basse vallée de la Sambre entre l'Helpe Mineure et les étangs de Leval (310009336), Bocages
et en tiste 1.	de Prisches et Bois de Toillon (310009334), Etangs et prairies humides de Landrecies
	(310014126), Forêt domaniale de Bois l'Eveque et ses lisières (310013252), Haute Vallée de
	la Sambre entre le bois de l'Abbaye et Ors (310009335) et les ZNIEFF de type II : Plaine
	alluviale de la Sambre en amont de Bachant (310013731), Complexe écologique de la forêt de
	Mormal et des zones bocagères associées (310013702), la Thiérache bocagère (310013729) et
	bocage et forêts de Thiérache (220120047).

Etape 1 : Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Supprimer ou démanteler partiellement les digues	Intégralité du cours d'eau : 93 km ; coût unitaire : 67€/ml,	6 231 000 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014

Etape 2 : Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Impacts sur les activités :

Usages (principaux en gras)	Pertes				
Csages (principaux en gras)	Descriptif	Quantification			
Navigation de plaisance	Impact négatif important sur la navigation	Arrêt de la navigation			
Pêche en eau douce	impact negatii important sur ia navigation				

	Dégrad	ation de l'environnement au se	ns large	Amélioration de l'environnement au sens large			
Descriptif Coût environnemental : Coût enviro		Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée		
	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique	

L'activité de navigation (volume / caractéristiques à préciser) implique divers aménagements ou opérations indispensables sur les cours d'eau (maintien du chenal de navigation, écluses, protection de berges...). Les mesures de restauration hydromorphologique pour l'atteinte du bon état viseraient à supprimer tous les aménagements liés à cette activité. L'analyse qualitative est suffisante pour conclure à un impact significatif. Commentaires à l'issue de l'étape 2 :

	Sur les activités (oui/non)	Sur l'environnement (oui/non)]
Impact négatif significatif	Oui		
Si oui pour les activités et/ou		Si non pour les activités et	_
l'environnement		l'environnement	7
Ψ.			

Poursuite du processus de désignation MEFM

Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?

	Action(s) alternative(s)	Faisabilité technique	Impact environnemental			
Usages (principaux en gras)			Descriptif	Coûts et/ou bénéfices	Calcul pour la masse d'eau	Coût de mise en œuvre de la solution alternative
				environnementaux	concernée	
Navigation de plaisance		Non concerné	Non concerné			
Pêche en eau douce		Oui si plan d'eau à proximité et si présence d'espèces similaires			Non concerné	Sans objet

Commentaires à Les solutions alternatives ne peuvent être mises en place. l'issue de l'étape 3 :

Synthèse générale à l'issue du processus : Proposition de classement en MEFM.